

Monsieur, Madame

Votre médecin vous a proposé de réaliser une tomoscintigraphie de perfusion myocardique.

Qu'est-ce que la tomoscintigraphie de perfusion myocardique ?

Il s'agit d'un examen d'imagerie qui permet de savoir si votre cœur est correctement perfusé (irrigation sanguine).

Pourquoi effectuer une tomoscintigraphie de perfusion myocardique ?

Pour observer la perfusion (irrigation) du muscle cardiaque (myocarde).
Pour évaluer la contraction du cœur.

Comment se déroule une tomoscintigraphie de perfusion myocardique ?

Elle est effectuée dans le service de médecine nucléaire.

Des images de votre cœur sont réalisées à 2 moments :

- après un test de stimulation (épreuve d'effort la plus souvent, et/ou perfusion d'un médicament)
- au repos si nécessaire

Une substance radioactive est injectée dans une veine à la fin du test de stimulation.

Pour l'acquisition des images on vous place sur une table d'examen pendant environ 15 à 20 min au maximum.
L'appareil utilisé, une gamma-caméra, positionnée à proximité du thorax.

Un électrocardiogramme permet de surveiller le rythme cardiaque et de synchroniser les images aux battements du cœur. Selon les résultats, on peut vous demander de revenir ultérieurement (3-4 heures plus tard ou bien un autre jour) pour la réalisation de la deuxième partie de l'examen au repos.

Précautions importantes :

Les examens sont habituellement réalisés en l'absence de risque de grossesse.

Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être ou si vous avez un retard de règles merci de le signaler au personnel avant toute injection.

Prendre un petit déjeuner léger au moins 2 heures avant l'heure prévue de l'examen, sans café, thé, chocolat ou soda contenant de la caféine (type coca-cola).

Vous devez impérativement vous munir de l'ordonnance rédigée par votre médecin, demandant la tomoscintigraphie de perfusion myocardique, dans le cas où cette dernière n'a pas été transmise directement dans le service.

Il est également important que vous soyez en possession des éléments importants de votre dossier médical en rapport avec la question clinique de votre médecin (notamment vos examens scintigraphiques antérieurs, vos derniers examens de laboratoire et vos autres examens d'imagerie) ainsi que de la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Vous êtes priés de ramener vos médicaments avec vous

Il est conseillé de contacter votre cardiologue qui vous informera sur l'arrêt éventuel de certains médicaments.

Si un test d'effort physique a été prescrit prière de vous munir d'une tenue légère et de chaussures de sport si possible